

JOURNAL DE ST-PETERSBOURG

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, COMMERCIAL ET INDUSTRIEL.

ADMINISTRATION. — REDACTION. Tout ce qui concerne l'administration du journal doit être adressé au bureau de la rédaction, Maximilianovsky (ancien Gloukhov) pérouok, maison Duaux, n^o 15.

S'adresser à St-Petersbourg, au bureau spécial du Journal, lib. de la Cour Impériale, pont de Police, in. de l'église hollandaise, et à l'Administration du Journal, Maximilianovsky (ancien Gloukhov) pérouok, 15; à Moscou, chez GAUTIER, Libraire, Pont des Marchaux; H. LANGWITZ, Libraire, Pont des Marchaux; H. LASKOWSKI, ci-devant N. bureau d'annonces à Riga; R. ULMANN et C^o, bureau de commissions à Ekaterinoslaw; K. F. BOUDKIEWICZ, libraire à Jitomir, et G. BAERENSTAMM, libraire à Tiflis; à Paris, à l'Office de Publicité Russe, Chaussée d'Antin, 23; à Londres, chez DELIZY, DAVIES et C^o, 1, Cecil street, Strand, W. C.; à Berlin, Rud. Mosse, Grosse Friedrichstr., n^o 63; à Hambourg, chez HAASENSTEIN et VOGELER.

Table with columns for countries (Russia, Prussia, etc.) and subscription rates (12 months, 6 months, 3 months).

CONDITIONS D'ABONNEMENT. Les abonnements d'un an ne peuvent être pris que du 1^{er} JANVIER. Les abonnements de 6 mois, de 3 mois, de 15 jours, de 10 jours, de 5 jours, de 3 jours, de 2 jours, de 1 jour, de 12 heures, de 6 heures, de 3 heures, de 1 heure, de 30 minutes, de 15 minutes, de 10 minutes, de 5 minutes, de 3 minutes, de 2 minutes, de 1 minute.

PARTIE OFFICIELLE.

SAINT-PETERSBOURG, 5 avril. Nous recevons ce soir le numéro 30 du Bulletin des lois, qui contient un règlement, sanctionné par S. M. l'Empereur le 30 mars dernier, concernant l'autorisation de construire des chemins de fer. D'après ce règlement, le ministre des voies de communication procède

aux études nécessaires pour la construction des chemins compris dans le réseau des voies ferrées sanctionné par S. M. l'Empereur, si ces études n'ont pas encore été faites. A la suite de ces études, ce ministre fait dresser le plan de chaque ligne faisant partie du réseau, son profil, ainsi que les devis des travaux. Avant le commencement de chaque année, s'il est possible, et au plus tard dans le courant du mois de janvier, le ministre des voies

de communication, d'accord avec celui des finances, présente au comité des ministres ses propositions au sujet des voies dont la construction peut être entreprise dans l'année, et les conclusions du comité à ce sujet sont soumises à Sa Majesté Impériale. Ensuite, le ministre des voies de communication présente au comité, après s'en être entendu avec celui des finances, et d'autres ministres en cas de besoin, son avis sur le mode d'exécution, soit par l'Etat, soit par une compagnie d'actionnaires, de chaque entreprise autorisée, et l'avis du comité est soumis à la décision de l'Empereur. Le reste du règlement détermine les formalités à observer par le ministre des voies de communication pour la formation de la compagnie par actions, s'il a été décidé qu'un chemin de fer serait construit et exploité par une compagnie privée. Nous donnerons demain le texte du règlement.

Bilan de la Banque de l'Etat et de ses succursales au 2 avril 1873.

Large financial table with multiple columns: I. Compte du fonds d'échange et des billets de crédit. II. Compte des opérations commerciales. III. Liquidation des anciens établissements de crédit. Includes sub-totals for 'A la Banque' and 'Dans les succursales'.

PARTIE NON OFFICIELLE.

Nous trouvons dans l'Invalide russe les détails suivants sur la participation de la Société de secours aux militaires blessés et malades (Croix Rouge) à l'expédition de Khiva, détails communiqués aux membres de la Société, dans une assemblée générale extraordinaire tenue le 18 mars: « Le comité central de la Société avait adressé dès le mois de décembre des recommandations aux comités des circonscriptions d'Orenbourg et du Turkestan pour les engager à nuire les détachements qui allaient se mettre en campagne de tous les objets nécessaires en vue des soins à donner aux malades et aux blessés pendant une longue et pénible marche à travers les steppes.

« En vue des secours aux troupes partant de Krasnovodsk, le comité central engagea le comité d'Odessa à préparer les médicaments nécessaires, du vin, des conserves, etc. et à envoyer toutes ces provisions par Poti et Tiflis au président du comité du Caucase pour qu'il les expédiât par Bakou à Krasnovodsk à l'adresse de M. le docteur Grimm. « Les dépenses du comité central montent déjà à 18,697 r. 40 c. « L'assemblée générale a voté un crédit supplémentaire de 5,000 r. « Pour compléter ces détails de l'Invalide russe, nous citerons le passage suivant d'une lettre que M. le docteur Grimm a adressée de Kazalinsk au comité central, sous la date du 1^{er} mars: « Le départ des troupes commencera le 5 mars. Le corps de Kazalinsk se mettra en campagne par quatre détachements; le cinquième, parti du fort Pétrouk, nous rejoindra dans deux jours. Le médecin de ce détachement étant tombé malade, j'ai envoyé le docteur Prébrazhensky et un aide-chirurgien avec un des détachements. Quant à moi, je partirai avec le premier détachement, qui doit rallier les troupes parties de Tachkent et qui

nous rallieront dans 25 jours. On a préparé ici 22 litiers. Nous aurons des chameaux dont chacun pourra porter deux malades. Notre détachement emporte 2,000 vedras d'eau potable. Notre passage à travers un désert entièrement privé de sources durera tout au plus de 36 à 48 heures. On a pourvu à tout ce qui est nécessaire au succès de l'expédition et aux soins à donner aux malades. — On lit dans la Voie: « Des renseignements reçus au ministère de l'intérieur portent que les autorités locales chargées de surveiller la déportation et le transport des condamnés, leur défendent de prendre avec eux des exemplaires des Saintes Ecritures, se basant sur la loi qui interdit aux condamnés la possession de livres. Les règlements des prisons prescrivent effectivement aux directeurs de veiller à ce qu'il ne se trouve point entre les mains des condamnés des livres non autorisés par l'aumônier de la prison, mais cette mesure n'a évidemment pour but de empêcher les condamnés de se livrer à la lecture de livres pouvant produire une mauvaise influence sur leur esprit, et d'ailleurs l'article en question du règlement ne parle que de la censure des livres qu'un condamné peut

UNE QUESTION NÉGLIGÉE

par B. M. MARKÉVITCH (d'après le Messager Russe.) Traduit du russe par DURAND et GRÉVILLE Suite (3). SECONDE PARTIE. XXXI L'air était devenu malsain pour notre malade aussi; depuis quelque temps, son sommeil était troublé. Il avait l'habitude précédemment de passer les nuits tout éveillé dans son fauteuil près de la fenêtre, mais en revanche il jouissait le matin et le soir d'un repos prolongé. Maintenant, il ne dormait plus du tout dans la matinée. — Je ne peux pas, répondait-il brièvement et comme à regret aux tendres questions de son fils, et il détournait ses yeux profonds et éloquents, dont Vassia comprenait si bien le langage. Mais nous n'avions pas de peine à deviner que s'il ne dormait pas, c'était d'impatience, — car il attendait tous les matins, et d'inquiétude, — tant il craignait qu'elle ne vint pas. A mesure que sa santé s'était rétablie, cette passion ardente pour sa femme, dont Anna Vassilievna avait dit qu'elle avait gâté leur existence à tous les deux, à elle et à lui, semblait embraser avec plus de force. Quand elle était là il était tout éperdu de joie, il aspirait avec avidité les sons de sa voix basse et gutturale, il la contemplait avec des yeux heureux et charmés, il admirait les moindres boucles de ses cheveux, les moindres plis de son vêtement, comme s'il voulait graver son image tout entière, dans ses moindres détails, tout au fond de lui-même, afin que dans les moments de son âme cette image rayonnât éternelle et souveraine, telle qu'il voyait sa femme vivante devant lui, avec le sourire de ses lèvres purpurines et l'émail brillant de ses yeux, voilés de ses longs cils, toutes les fois que

le regard ardent du mari rencontrait le sien... Après le départ de Lionbow Pétrouka, il restait longtemps immobile et muet, comme sous le charme d'un sortilège: — il la regardait dans son miroir à lui, — disait alors Vassia avec un sourire forcé. Au bout de quelques instants de cette contemplation intérieure, le visage expressif de l'Infirmé trahissait de nouveau une agitation douloureuse; on eût dit qu'il s'efforçait de se rappeler des événements encore peu éloignés, mais qu'il ne pouvait s'expliquer; cette agitation qui réclamait la solution d'un problème semblait devoir le tourmenter sans cesse tant qu'il n'aurait pas trouvé le mot de cette énigme... Comment le trouver, ce mot? On voyait cette perplexité grandir en lui tous les jours; il regardait son fils de plus en plus longtemps, d'un air de plus en plus interrogateur, — sans oser l'interroger directement; il semblait vouloir lui demander quel était le chagrin, commun à tous les deux, qu'il pressentait sans le connaître, et qui cessait l'âme de ce malheureux enfant, qui s'épuisait à sourire malgré tout! Vassia palissait et maigrissait de jour en jour; ses prunelles s'élargissaient dans ses yeux, qui rappelaient si visiblement ceux de sa mère peu de temps auparavant; de jour en jour sa fièvre, — sa sainte hypocrisie, — lui devenait plus difficile à soutenir sous le regard interrogateur de son père. Je me rappelle avec quelle intolérable douleur je le regardais quand il revenait de la chambre de Gerasime Ivanovitch, auquel il venait de raconter quelque anecdote allemande en déployant une gaieté exagérée; — il tombait alors épuisé sur son lit, rejetait un bras par-dessus sa tête et fixait au plafond ces grands yeux démesurément ouverts et presque privés d'intelligence qui m'effrayaient. Soit à cause de la nécessité de feindre devant son père, soit pour une autre cause qu'il ressentait plus profondément de jour en jour, il n'osait plus regarder personne en face; il fuyait les regards d'autrui comme un coupable

fait ses juges. C'était avec la même contrainte douloureuse qu'il évitait de parler de sa mère; il ne la désignait plus autrement que par le mot « elle » et seulement lorsqu'il lui était impossible de faire autrement. Il était même gêné, — je le sentais, — par ma présence, gêné de ne pouvoir jamais s'épancher avec moi, en même temps qu'il reconnaissait que je lui étais utile; en amusant son père durant des heures entières par la lecture ou la conversation, je prenais sur moi, par amitié pour lui, la moitié de ses charges; pendant ce temps-là, il pouvait se reposer, sur son lit, rester seul — et parfois il me tendait timidement la main et serrait faiblement mes doigts comme pour me demander pardon. Mais il n'avait plus qu'une idée, qu'un désir, et le devenir n'était pas difficile — emmener son père n'importe où, le plus loin possible, pourvu qu'il n'y fût pas question d'elle, et qu'on ne rencontrât plus le visage triste et effrayé d'Anna Vassilievna, ni d'aucun de ceux qui volontairement ou involontairement étaient témoins de cet opprobre... Vers le crépuscule le malade s'assoupissait comme autrefois, mais son sommeil n'était plus ni calme ni prolongé. Il s'éveillait à tout moment, s'agitait dans son fauteuil, demandait souvent à boire et nous tenait tous sur pied par son état d'agitation. — Vous ne vous souvenez pas bien, Gerasime Ivanovitch, lui dis-je un jour que je me trouvais seul avec lui; vous ne dormez plus du tout, et Vassia s'inquiète à votre sujet. — Vassia... ah! qu'a-t-elle? Il est malade! dit aussitôt le malade en me pressant la main et en levant sur moi ses yeux humides et assombrés par l'effroi. — Non, non, ne craignez rien, lui répondis-je pour le rassurer. Vous vous imaginez cela parce qu'il s'inquiète de vous voir sans sommeil. Il a même prié Anna Vassilievna d'envoyer en ville prier le docteur d'avancer la visite qu'il vous fait régulièrement.

(1) Voir notre n^o 90.

de la Providence. Plus Rome s'entoure de silence quand on l'interroge sur cette éventualité, et plus on redoute une surprise.

POST-SCRIPTUM. — On trouvera aux *Dernières Nouvelles* la circulaire électorale de M. de Rémsat qui nous est arrivée ce soir.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES
AGENCE INTERNATIONALE.

Paris, mercredi 16 avril, au soir.

M. Barodet est arrivé hier soir à Paris et a eu une conférence avec le comité central radical.

MM. Arago, Langlois et autres députés marquant de la gauche ont adressé aujourd'hui à plusieurs maires et conseillers municipaux de Paris une circulaire appuyant la candidature de M. de Rémsat, « dont le succès, dit la circulaire, contribuera à assurer le suffrage universel et à raffermir le gouvernement dans la voie républicaine ».

Voir la suite des dépêches à la fin de la rubrique Dernières Nouvelles.

Allemagne.

Hier, 16 avril, le général de Manteuffel, chef des troupes allemandes d'occupation en France, a dû donner, à Nancy, un grand dîner auquel, selon la *Koenigsberger Zeitung*, un certain nombre de messieurs et de dames de la société de cette ville étaient invités. Cette fête ajoutée que le dîner d'hier était considéré comme le « banquet de l'évacuation », de sorte que des deux parts, occupants et occupés, on devait y assister avec une égale satisfaction.

La grève des typographes n'est toujours pas terminée. Malgré le refus du comité de l'association des ouvriers, d'accepter les décisions de l'assemblée de Weimar comme bases de négociations ultérieures et de faire cesser la grève en attendant, le comité de Leipzig de la ligue des patrons a résolu que le tarif établi à Weimar n'en sera pas moins mis en vigueur. Les imprimeurs de Berlin et de la province de Brandebourg ont suivi son exemple et décidé que ce même tarif, avec 20 0/0 de bonification au profit des ouvriers, sera adopté comme norme des salaires à partir du 21 avril.

PRUSSE. — D'après des informations dont la *Koenigsberger Zeitung* se fait l'écho, le projet de loi sur la réforme provinciale est à peu près complètement élaboré au ministère de l'intérieur et sera présenté aux Chambres dans leur prochaine session.

Le premier service religieux vieux-catholique a été célébré ces jours-ci à Königsberg, dans un temple protestant. C'est M. Grunert, récemment excommunié par l'évêque d'Ermland, qui a officié. Le sermon a été prononcé par M. Wollmann, le maître de religion bien connu du collège de Braunsberg.

BAVIÈRE. — Le professeur Baron de Liebig est gravement malade d'une pneumonie. A la date du 13 avril son état inspire des craintes sérieuses.

WURTEMBERG. — La ville d'Ulm envoie à Vienne, pour le temps de l'exposition, une dizaine d'hôtels flottants, connus sous le nom de *Wohnungsschiffe*. Ce sont de vastes bâtiments dont les cabines sont installées avec tout le confort désirable. Un certain nombre de ces bateaux-hôtels étaient arrivés ces jours derniers à Passau, d'où ils descendront le Danube jusqu'à Vienne. Le prix d'une cabine sera de 1 fl. 45 kr. pour la nuit. Chacun de ces bâtiments est désigné par un nom particulier; le plus grand, le « vaisseau-amiral », comme on l'appelle, est le *Wurtemberg*, qui a un salon commun, outre les cabines; les autres portent le nom de : *Austria, Germania, Bawaria, Borussia, Baden, Helvetia, Rhein, Sazonia* et *Ulm*.

Autriche-Hongrie.

L'*Angsburger Zeitung* reçoit de Hongrie la correspondance suivante, intitulée : « La parité des droits et la réforme électorale en Autriche-Hongrie » :

Un principe fondamental du dualisme austro-hongrois, c'est la parité des droits pour les deux parties de la monarchie, malgré l'inégalité des charges qui pèsent sur chacune d'elles. Bien qu'établi légalement et appliqué sans réserve, ce principe de la parité, qui doit avoir sa racine dans la conscience de la solidarité naturelle des intérêts, n'a pas encore pénétré l'organisme politique, dans la partie autrichienne de l'empire, au point de ne pas empêcher de temps en temps une nouvelle affirmation de l'ancienne maxime : que les prestations matérielles pour les besoins communs doivent être à l'échelle de l'influence légitime de chacune des deux moitiés de l'empire.

Toutes les fois que les Délégations examinent et votent le budget commun, et que le principe de la parité est mis en application, on discute à nouveau la question de la parité, qui est défendue en deçà de la Leytha et combattue au delà. Lorsqu'on débat le budget commun et que la délégation hongroise en vote un chapitre dont la délégation autrichienne aurait désiré la suppression, l'opinion publique, — en Cisleithanie, — s'empare immédiatement du fait et dit : les Hongrois n'ont naturellement pas de peine à voter, ils ne paient que 30 0/0 (plus exactement 32) de la somme allouée. La presse renchérit là-dessus et discute d'une façon toute générale l'inégalité des charges et la parité des droits, et cela d'une manière plus ou moins acerbe, selon la situation politique, selon que le Reichsrath a le pied sur un terrain plus ou moins ferme.

La presse hongroise ne tarde pas à répondre et invoque toujours comme premier argument : que si la Hongrie paie moins, numériquement parlant, elle paie cependant, en proportion de sa force contributive, tout autant que l'Autriche. La presse dékiste surtout pose la parité des droits comme la pierre angulaire du système, voire même comme la condition sans laquelle on n'est jamais pu songer ni au dualisme ni au compromis.

La parité, dit-elle, est l'expression de la souveraineté de la Hongrie; c'est elle qui prouve que la Hongrie n'est point une province « que l'on impose en proportion des charges communes », comme s'exprimait M. de Scherling, mais bien un royaume indépendant, qui, lié à l'Autriche par un pacte politique, forme avec elle la monarchie dualiste.

On voit que dans les « 30 et 70 0/0 », il y a plus qu'une simple question financière.

La presse de la gauche, au Parlement de Hongrie, va plus loin encore : elle affirme que la Hongrie contribue au-delà de ses forces aux charges communes, en tout cas, indirectement, plus que pour les 32 0/0 légalement fixés. L'*Ellenör*, entre autres, disait il y a pas longtemps : nous donnons notre capital sans qu'on nous en rende rien; l'Autriche, au contraire, n'acquiesce sa quote-part annuelle que

pour la voir refluer chez elle par différents canaux, ce qui est vrai surtout de ce qu'elle paie pour l'armée, car tout ce dont l'armée a besoin pour son équipement, son armement, etc., c'est l'Autriche qui en a la fourniture, tandis que la Hongrie n'y est admise que pour des bribes insignifiantes.

Quoi qu'il en soit, ce qui est certain c'est que la question de la parité des droits n'est point une question vaine et qu'elle donnera encore souvent matière, soit à des frotements désagréables, soit à une irritation momentanée, soit même à de graves incidents.

Si l'on considère les charges financières des deux moitiés de l'empire comme les capitaux que chacune des deux parties engage dans les affaires communes, on peut aussi regarder les deux Parlements comme les gérants d'affaires de l'association. Jusque'à présent c'est le conseil d'administration hongrois qui a été le plus actif, qui a le plus fait pour l'entreprise et qui, ne perdant jamais de vue les questions communes, a établi sur des bases solides, développées et fait valoir les idées qui constituent le principe de l'association.

Ce n'est pas que l'autre partie n'ait rien fait, mais elle a certainement fait moins, car elle était souvent gênée, aux prises avec les difficultés de sa situation intérieure, de sorte qu'elle ne pouvait consacrer au même degré ni son temps ni sa peine aux affaires communes.

Quel a été jusqu'ici l'état des choses ? De notre côté (Hongrie) une plus grande activité et un capital moindre; de l'autre (Autriche) une plus faible activité et un capital plus considérable, de sorte qu'en fin de compte la somme était à peu près égale de part et d'autre. Mais aujourd'hui, qu'une importante réforme parlementaire s'est accomplie de l'autre côté de la Leytha et que notre associé, restauré et fortifié, est maître chez lui (il le croit du moins), et de plus, disposé et apte à mettre toutes ses forces en jeu, — aujourd'hui, disons-nous, il s'agit de savoir si cette somme de travail et de capital restera égale des deux parts. Comme preuve de ce que chez nous on se préoccupe de ce fait et que la question a bien son importance, nous voyons le principal organe allemand du parti dékiste, — qui sympathise au triomphe du parti constitutionnel autrichien aussi sincèrement qu'il l'avait auparavant avec désintéressement dans la lutte, ne pas chercher à éluder la question, mais la mettre à l'ordre du jour et la discuter. Et c'est fort judicieusement que le *Bester Lloyd* relève le fait que la parité des droits n'est prise pas seulement sa viabilité dans la lettre stricte de la loi, mais qu'en réalité elle est garantie par l'équilibre des forces et l'égalité des conditions de puissance politique des deux moitiés et qu'elle dépend de l'action constante des éléments qui forment la base morale de cette parité.

Or, à l'heure actuelle, l'équilibre des forces est détruit des deux côtés : l'Autriche se renforce visiblement et la Hongrie reste absolument en arrière de la limite de force indispensable. La nouvelle loi électorale autrichienne implique indubitablement un sérieux progrès des institutions parlementaires, arrivées, grâce à elle, à un degré de développement plus élevé. Le parlementarisme hongrois, par contre, souffre des inconvénients d'une loi électorale que chacun sait imparfaite, et de la caducité d'une Chambre haute trop débile pour vivre, et, néanmoins, se cramponnant à la vie. En Hongrie, il reste tout à faire quand à une réforme électorale, et ce qu'il y a de plus triste à cet égard, c'est que personne ne sait dans quelles conditions elle devrait s'accomplir. Notre Chambre des Magnats équivaut à zéro; ses délibérations sont de pure forme, et, à proprement parler, c'est le système d'une Chambre unique qui règne en Hongrie.

La Chambre des Seigneurs du Reichsrath, sans être moins riche en éléments antédualistes, surpasse de beaucoup la Chambre des Magnats de Hongrie en importance politique. L'Autriche a encore dépassé la Hongrie à un degré bien supérieur dans le domaine des questions matérielles. La situation financière s'améliore d'année en année en Autriche, tandis que chez nous elle empire dans la même proportion. L'administration coûte relativement peu de chose de l'autre côté de la Leytha, et, malgré quelques inconvénients, elle répond à son but et mérite la confiance; en Hongrie, nous n'avons pour ainsi dire rien de ce que l'on entend par administration dans l'acceptation moderne du mot. Nous flottons dans l'espace, entre l'autonomie municipale et la centralisation bureaucratique. Par conséquent, tant pour ce qui concerne la consolidation des principes parlementaires que dans la sphère des questions pratiques de la vie politique, nous sommes décidément restés en arrière de l'Autriche. L'Autriche a gagné en pesanteur spécifique, la Hongrie a perdu.

Le dérangement de l'équilibre, dit le *Pester Lloyd*, devra se faire sentir d'une manière fâcheuse pour la Hongrie et pourrait à la fin « réveiller toutes les velléités que le poids seul de notre puissance et de notre force est capable de réprimer ». On voit que même le parti qui a fait le compromis ne se fie pas complètement à son « frère en dualisme » et ne compte point sur un maintien toujours paisible des relations actuelles. Non que l'Autriche et la Hongrie soient des frères ennemis, mais ce sont des rivaux qui se disputent l'hégémonie de l'Autriche-Hongrie. Aussi, ce qui profite à l'un nuit à l'autre. Jusqu'à présent ce sont les Hongrois qui ont tenu le pouvoir, mais le sceptre leur restera-t-il ? Peut-être que maintenant où ils sont menacés du danger de succomber dans la lutte et de perdre leur suprématie politique, ils mettront enfin la main aux réformes dont ils parlent depuis six ans, sans avoir rien fait de notable pour les accomplir. Les artifices politiques qui consistent à mettre constamment l'adversaire au pied du mur ne peuvent réussir qu'au long terme, car cet adversaire est faible et maladroît. Du moment qu'il a pris des forces et qu'il s'est approprié les feintes de l'ennemi, il ne se laisse plus facilement duper, et cela d'autant moins si, dans l'intervalle, l'ennemi a perdu de sa force primitive.

La Chambre des Députés du Reichsrath entendrait bientôt sonner le glas funèbre, — cette Chambre des Députés qui n'a jamais trouvé matière à une interpellation ou à une discussion même dans les circonstances les plus importantes, — ni en 1870, ni quand la question de la Banque de Hongrie était le plus brûlante, ni dernièrement lorsque des paroles si provocantes furent proférées au Parlement hongrois contre le gouvernement cisleithanien. Cette assemblée sans cesse abandonnée l'initiative, laissée la parole et confiée la décision à la Chambre des Députés de Hongrie. La Hongrie aura-t-elle toujours à sa disposition un Parlement-frère aussi accommodant ?

Le télégraphe nous avait appris que le *Siecle* s'était rallié à la candidature de M. Barodet. Voici en quels termes le *Temps* caractérise la résolution qu'a prise son confrère :

Le *Siecle*, après avoir pris le temps de la réflexion, se rallie ce matin à la candidature de M. Barodet. Les motifs qu'il donne de son choix ne semblent pas des plus heureusement

France.

Nous fimes prendre des renseignements en Angleterre par un homme des plus honorables, des plus intelligents et très-habitué aux affaires de finances, M. Denon-Dupin, directeur des Messageries nationales et administrateur de la Société générale.

Il avait été prié officieusement de sonder le terrain afin de voir si on voudrait nous prêter de l'argent.

Il nous déclara en revenant qu'il nous serait

trouvés; dans tous les cas, ils sont assez curieux pour qu'on en dise un mot. Ce qui précède, le *Siecle*, c'est l'effet d'une profession de foi libérale et républicaine de M. de Rémsat produit sur quelques-uns de ses collègues, et plus encore l'effet que son élection produirait sur la Chambre : « QUE PENSERAIENT LA MAJORITÉ ! et quels orages n'aurait-on pas à craindre pour le jour de la rentrée ? M. de Rémsat y succomberait sans doute, et M. Thiers en serait ébranlé. » Or, il faut non seulement que M. Thiers ne soit pas ébranlé, mais que la majorité elle-même n'ait aucun sujet de s'émouvoir; il faut, en un mot, écarter tous les dangers que pourrait soulever la candidature de M. de Rémsat. C'est pour cela que le *Siecle* soutient la candidature « sentimentelle conservatrice » de M. Barodet, et lui donne son « adhésion motivée ».

Le *Siecle* assure que ces idées ont été présentées à M. le président de la république par « des hommes considérables ». Nous sommes moins timorés que ces hommes considérables, moins conservateurs que le *Siecle*. Si l'un ou l'autre des collègues de M. de Rémsat s'efforçait d'une profession de foi républicaine, d'une affirmation nette et indiscutable de la politique du message et qu'il donnât sa démission, nous n'en serions pas autrement troublés ni mécontents. Ce qui nous paraît précisément dans la candidature de M. de Rémsat, indépendamment des titres personnels du candidat qui la mettent tout à fait hors de pair, c'est qu'elle est la meilleure occasion et le plus sûr moyen de remettre sur pied la politique du message, qui en a besoin, et de rétablir l'ascendant de M. Thiers. Quant à la majorité à laquelle le *Siecle* témoigne une sollicitude si inattendue, elle aurait sans doute assez d'intelligence pour comprendre le sens de l'élection de M. de Rémsat et pour s'y résigner. Et si elle ne se résignait pas, ce serait tant pis pour elle. Dans tous les cas, ce serait un étrange moyen de pacifier la majorité et de conjurer et d'empêcher les crises, que de présenter à l'Assemblée M. Barodet au lieu de M. de Rémsat.

Si le *Siecle* n'avait pas beaucoup trop d'esprit pour prendre ses arguments au sérieux, nous dirions qu'il fait comme Gribouille, et qu'il se jette à l'eau pour se garantir de la pluie; mais il ne peut se faire aucune illusion. Ce qu'il dit prouve tout simplement que la candidature Barodet lui paraît de nature à éfaroucher une partie, la plus forte sans doute et la plus sensée, de l'opinion républicaine, en quoi il a pas tort. Il a voulu être habile, mais il l'est trop; il va trop loin, et dépasse de beaucoup les limites. La perspective de voir M. de Gaulard se retirer ou d'entendre la majorité lui ancien ni nouveau. Ce qui, au contraire, peut effrayer à bon droit bien des gens, c'est de répudier la république libérale et modérée dans la personne de M. de Rémsat, et de jeter comme un défilé, à la tête du gouvernement et de l'Assemblée, M. Barodet avec son mandat impératif de dissolution immédiate. Voilà ce qu'il faut pallier, voilà pourquoi le *Siecle* s'est mis à jouer de la lyre conservatrice un peu trop fortement. Ne fait-il pas aussi un peu grincer celle du sentiment, quand il dit que « l'opinion publique, profondément reconnaissante envers M. le président de la République pour l'œuvre immense qu'il a accomplie », ne saurait mieux lui témoigner ses sentiments et « seconder sa politique » que de rejeter M. de Rémsat et en nommant M. Barodet ? Pour qui donc le *Siecle* prend-il ses lecteurs ?

Notre avis n'est pas, du reste, que la reconnaissance ait un rôle à jouer dans les élections. Si l'honneur que soit la convention de Berlin, le simple fait d'y avoir participé ne nous paraît pas, par exemple, un titre électoral pour M. de Gontaut-Biron, si M. de Gontaut-Biron était candidat. La convention de Berlin a mis M. de Rémsat au relief, mais ce qui doit fixer le choix et déterminer le vote des électeurs, c'est lui-même, et c'est surtout le rapport exact de sa personne avec la situation politique et avec l'intérêt bien entendu de la république, considérée comme le gouvernement actuel et futur de la France. Même au point de vue plus étroit de l'intérêt de parti, rien, on peut le dire avec assurance, ne ferait plus honneur au parti républicain et ne lui serait plus profitable que le choix de M. de Rémsat; rien ne lui serait plus désastreux que l'élection de M. Barodet, qui le montrerait incapable de se modérer, c'est-à-dire de gouverner.

Nous empruntons au deuxième volume de l'enquête sur le 4 septembre la déposition de M. Laurier sur l'emprunt Morgan et sur les négociations de la délégation de Bordeaux avec la Banque de France.

Le gouvernement avait absolument besoin d'argent, et il manquait non-seulement d'argent, mais de crédit.

Il n'était pas aisé de faire face à une situation qui exigeait environ huit millions de francs par jour.

Nous avions eu la prudence, en arrivant à Tours, d'installer une commission des finances composée des chefs de service de différents ministères qui pouvaient avoir voix en chapitre en cette matière. Je trouvais à cela plusieurs avantages; d'abord nous avions là des hommes compétents; en second lieu, nous étions ainsi surveillés par des adversaires, j'en tends des adversaires politiques.

Il y avait là M. Cuvier, ancien conseiller d'Etat, sous-gouverneur de la Banque de France; M. de Roussy, directeur général de la comptabilité au ministère des finances; M. Roy, directeur général des domaines; M. de Monstier, directeur général du commerce, tous fonctionnaires de l'empire et qui, on le voit, n'en font pas des pas de clercs.

Je savais de quoi la politique est faite en temps de révolution, et comme elle se complait aux colormies les plus atroces; aussi avais-je dit tout d'abord à M. Crémieux : « Nous ne savons pas ce qui arrivera; en matière de finances, faisons-nous surveiller par nos anciens adversaires. » Il se trouve que ces adversaires ont été tellement d'accord avec nous, qu'ils sont devenus des amis; mais il n'en est pas moins vrai qu'avant la révolution, nous ne les connaissions pas, qu'ils étaient pour nous des fonctionnaires de l'empire, et que nous les avions pris comme tels. J'ajoute que nous en sommes très-heureux aujourd'hui et qu'ils ont rendu de signaux services au pays.

Donc le gouvernement avait besoin d'argent. Il fallait trouver à emprunter 250 millions. La Banque avait déjà avancé 150 millions, et M. Cuvier avait déclaré qu'il ne continuerait pas.

Nous fimes prendre des renseignements en Angleterre par un homme des plus honorables, des plus intelligents et très-habitué aux affaires de finances, M. Denon-Dupin, directeur des Messageries nationales et administrateur de la Société générale.

Il avait été prié officieusement de sonder le terrain afin de voir si on voudrait nous prêter de l'argent.

Il nous déclara en revenant qu'il nous serait

très difficile de nous en procurer. « Tant que nous n'aurons pas fait des élections, nous dit-il, nous n'êtes pas un gouvernement. Déjà les bords du trésor subissent des pertes considérables; on ne trouve pas à escompter les traites de la marine. Vous ne pourrez jamais émettre un emprunt de 250 millions; faites-le de 200 au plus, si vous pouvez; là-dessus les banquiers ne vous prendront pas ferme plus de 50 millions, et si vous trouvez de l'argent à 9 0/0 environ, estimez-vous heureux. »

Telle était la situation.

Dans ces conditions, le gouvernement me dit : « Vous connaissez assez bien les matières financières, vous êtes à Paris le conseil habituel de plusieurs grands banquiers, voulez-vous tâcher de nous trouver de l'argent ? »

Je répondis : « J'essayerai, mais dans une telle entreprise je veux un compagnon, un socius, un homme spécial et compétent, et qui ne soit pas un homme de parti; je veux de plus qu'on me dise ce qu'il y a à faire et qu'on me le déesse par écrit. »

Le conseil des finances se réunit alors et décida qu'il fallait faire un emprunt entre 200 et 250 millions de francs; on arrêta que le taux probable de l'emprunt, taux prévu et accepté, serait de 9 0/0, et, sur ma demande, j'eus pour compagnon dans ma mission financière, M. le comte de Gerniny, ancien inspecteur des finances, receveur général de la Seine-Inférieure, régent de la Banque de France.

Nous voilà partis, M. de Gerniny et moi. Nous arrivons à Londres, et nous trouvons le crédit de la France dans un état d'avitaillement qui rappelle les temps les plus désastreux.

Quoique tout cela ne fût pas bien encourageant, nous nous mîmes en campagne. Les objections qu'on nous fit, vous les voyez d'ici : Mais vous n'êtes pas un gouvernement, mais vous n'avez pas qualité; faites des élections, nous verrons, etc., etc. Cependant, tant bien que mal, nous négociâmes notre affaire à un taux qui, si je ne me trompe, était de 7 42 sur 7 44 0/0; enfin au-dessous de 7 1/2 0/0. Nous fimes prendre ferme aux banquiers une forte somme : 90 millions à peu près, et nous conclûmes un traité qui était véritablement tout ce qu'on pouvait espérer de plus favorable. Sous ce rapport, la commission des finances et le gouvernement nous ont rendu pleine justice.

Dans notre affaire, le point capital était ceci : quand on emprunte très-cher, à un très-haut intérêt, et c'était notre cas, quoique nous fissions notre emprunt plus d'un et demi pour cent au-dessous du cours qui nous avait été indiqué, — le grand point, c'est de ne pas emprunter pour longtemps. Voilà la règle invariable, aussi bien pour les particuliers que pour l'Etat. Si demain j'ai un besoin absolu d'argent, si je suis étranger par une situation quelconque, je tâcherai d'emprunter à tout prix, mais je le fais à 7, 8, 9 0/0, mais je dirai à mon prêteur : « J'entends que vous me prêtiez pour le moins de temps possible, parce que plus l'intérêt est fort, plus vite je désire être libéré. »

Ce fut là l'idée maîtresse de notre contrat, et il faut croire que cette idée n'est pas si fautive, car elle a été approuvée depuis, par toutes les personnes compétentes.

Nous avions fait, à proprement parler, non un emprunt, mais une opération de trésorerie. Nous nous sommes dit : « Nous sommes obligés de subir un taux de 7, 44 0/0, taux élevé, mais cependant bien plus favorable que celui de 9 0/0. Que nous importe ! Nous sommes obligés de le subir, mais nous allons combiner notre contrat de telle sorte que la France pourra toujours, à vue, au moment où elle le voudra, rembourser son emprunt. Ce que nous faisons, c'était donc, à proprement parler, une opération de trésorerie, ce n'était que cela. Le véritable emprunt se fera le jour où les finances de la France seront assez rétablies pour qu'elle puisse emprunter à 4 ou à 5 0/0; ce jour-là, usant de la faculté que nous lui avons réservée, le gouvernement remplacera notre emprunt de 7, 44 sur 7 44 0/0. Ce dernier seul sera l'emprunt définitif et véritable; l'autre n'aura été qu'un expédient coûteux, mais passager. »

Voilà, messieurs, l'idée principale de notre opération.

Maintenant, j'ajouterai que nous nous sommes débattus tant que nous avons pu sur les conditions; on nous a dit que nous avions emprunté à un taux trop élevé, mais, vu les circonstances, vu l'absence de qualité du gouvernement et le reste, ce taux doit être au contraire considéré comme avantageux.

Maintenant, qu'on commence à regarder les choses d'un peu plus près, on a fini par reconnaître que M. de Gerniny et moi, nous n'avons pas trop mal conduit cette opération. J'ai entendu des personnes nous dire : « Vous n'auriez donc pas pu faire votre affaire sans doute de commission ? Cette objection est tout à fait naïve, et ne comporte qu'une réponse qui est que si nous n'avions pas donné de commission, nous n'aurions pas fait l'affaire. Car vis-à-vis du banquier, le véhicule de l'affaire, ce qui la fait passer et accepter, c'est justement la commission. Du moment où ailleurs que la commission est comprise dans le taux de l'emprunt, c'est ce taux qu'il importe de considérer. Nous aurions donc facilement une commission double et triple, si en la donnant nous avions pu réduire le taux d'ensemble de notre emprunt. Malheureusement nous n'avons pas en la chose. Toujours est-il que tout compte fait et commission comprise, nous avons emprunté au-dessous de sept et demi, tandis que, quand nous sommes partis, le taux prévu et accepté était de 9 0/0. »

Pour le reste, si vous aviez besoin de détails techniques, M. de Gerniny, qui est bien plus technique que moi, vous les fournira; je veux seulement vous signaler les trois considérations suivantes :

Quand on traite avec des banquiers, il ne faut pas que des banquiers fassent une trop bonne affaire, et il ne faut pas non plus qu'ils en fassent une trop mauvaise. Une bonne affaire est celle qui est bonne pour les deux parties; je ne connais pas de meilleure définition que celle-là. En matière d'emprunt, il y a une épreuve certaine. Quand vous contractez un emprunt avec un banquier à un certain taux, le taux X, si après l'émission l'emprunt part en hausse, comme une fusée, et que le banquier gagne, par exemple, 7 sur 8 0/0, vous pouvez dire que l'affaire n'est pas bien faite pour le trésor, car ces 7 sur 8 0/0 que gagne le banquier, c'est évidemment le trésor qui les perd.

Si au contraire le mouvement se produit en sens inverse; eh bien alors l'affaire est trop bonne pour le trésor. Ainsi vous émettez un emprunt à 85; après l'émission il est à 80 ou 75; l'affaire est excellente pour le trésor, mais détestable pour le banquier.

In medio stat virtus. La vérité est entre les deux. Or, messieurs, pour l'emprunt du gouvernement de la défense, voici ce qui s'est passé :

1° Il n'a pas été complètement souscrit, ce qui prouve que nous n'avions pas émis à vil prix; car si nous l'avions émis à vil prix, immédiatement les offres seraient venues l'absorber, tandis que M. de Gerniny et moi, nous avons été obligés, à cause du règlement du *Stock-Exchange* de Londres, de le souscrire en partie, ce que, bien entendu, nous avons fait, non pour notre compte, mais pour le compte du gouvernement.

La seconde observation, c'est que l'emprunt

a perdu pendant quatre mois trois et quatre pour cent. Il a fait le contraire de celui de M. Pouyet-Quertier qui a fait prime. Cela tient à la différence de temps. Pendant quatre mois l'emprunt de la défense a perdu en moyenne 3 0/0, de sorte que quoiqu'on, en France, en Angleterre, en Belgique, en Autriche, à vouloir avoir de cet emprunt émis à 85, en a eu pendant quatre mois tant qu'il a voulu à 82. Cela démontre clair comme le jour que l'emprunt n'a pas été émis à de trop bas cours, autrement dit que nous n'avons pas emprunté trop cher.

Maintenant le troisième point :

Le type principal de la rente française au moment de l'emprunt était le titre 3 0/0. Une de nos premières préoccupations en contractant devait être et était de ne pas faire trop baisser le 3 0/0, une baisse sur ce titre, qui comprend presque toute notre dette d'Etat, équivalant par ce motif à une dépréciation considérable infligée à l'ensemble même de la fortune publique.

Or, nous avons conduit notre affaire de telle sorte que le 3 0/0 n'a pas baissé d'une ligne. Au moment où nous sommes arrivés à Londres pour négocier l'emprunt, le 3 0/0 était à 83; au moment où nous nous sommes allés, notre emprunt étant fait, le 3 0/0 était à 83 encore. C'est bien quelque chose, messieurs, et si je n'étais en cause, j'oserais dire que c'est beaucoup.

Je crois donc que l'affaire a été aussi bien conduite que possible, je crois aussi que tous ceux qui sont de bonne foi le reconnaissent. Vous me pardonneriez d'avoir parlé de l'opération avec quelque insistance, en vous répétant que si sur les points techniques vous aviez besoin d'explications, vous les trouverez soit dans le sein du conseil des finances, soit auprès de M. de Gerniny, qui est tout à votre disposition.

J'ajoute que rien de tout cela ne s'est fait sans le concours du comité des finances et du gouvernement. En dehors de lui, nous n'avons pas fait un pas; nous avons toujours voulu avoir ses avis, et nous nous y sommes toujours conformés.

Nous n'avons jamais rien signé que *ad referendum*, en prenant la précaution de le renvoyer au gouvernement nous traités dans toute leur teneur. C'est seulement sur l'approbation du comité des finances et du gouvernement que s'est terminée notre affaire.

Maintenant j'arrive à ce qui s'est passé après l'emprunt.

M. le président. — Vous voilà revenu à Tours. M. Laurier. — Non, nous sommes à Bordeaux. Ces négociations ont été longues, très longues, parce que nous avons eu avec les banquiers, sinon un procès, du moins une difficulté, et cette difficulté, il a fallu que M. de Gerniny et moi nous retournassions à Londres. J'ai bien été absent pendant quarante-cinq jours, le gouvernement était en route. Quand je suis revenu, le gouvernement était en route. Quand je suis arrivé à Tours, on venait de démissionner. A Bordeaux, nous nous sommes retrouvés. Là, je repris mes fonctions de directeur général, et à partir de ce moment je n'eus plus qu'une préoccupation, celle de tendre aux élections. J'avais repris mon idée, je sentais que tout croulait, que tout s'effondrait autour de nous, que nous n'étions entourés que de bonnes vœux factices ou insuffisantes, ou intéressées, et il me semblait qu'un appel au pays était le seul moyen de nous sortir d'embaras.

A Bordeaux, je n'étais plus en quelque sorte que le substitut de Gambetta. Cependant, messieurs, je ne vous cacherais pas que j'ai eu encore un rôle important et pour lequel je ne veux pas m'en tenir à une responsabilité nominale. Je pourrais vous dire : « Mon ministre était là; j'étais à côté de lui, j'ai fait ce qu'il m'a fait faire. » Cela ne serait ni juste ni vrai. Néanmoins et par la force des choses, comme vous l'allez voir, je devins à peu près étranger au ministère du ministère de l'intérieur pendant dit. Je ne tenais d'ailleurs pas à y être mêlé, car la besogne n'était ni facile ni agréable.

Nous avions à Bordeaux une portion de population très remuante, plutôt interlope et cosmopolite que bordelaise, des clubs fort désobligeants qui nous représentaient comme de vils réactionnaires. Cela du reste se produisait dans toutes les grandes villes de France. Tous les jours il fallait recevoir des délégations insensées, des individus sans qualité, sans mandat, qui venaient nous questionner, demander, exiger des explications; tantôt c'était M. Lullier, tantôt un autre, mais toujours des véhicules, des impatients, des emportés. On les recevait comme on pouvait; je puis dire que, par moi, ils ont été généralement mal reçus. Je ne connais pas de meilleure manière d'en finir avec ce monde que de lui dire nettement son fait; c'est encore comme cela qu'on a le plus facilement raison et qu'on s'expose au moins grand péril. Mais ce n'est là qu'un côté de mon rôle à Bordeaux et, de beaucoup, le moins important.

Quand j'y suis arrivé, les besoins d'argent étaient considérables et impérieux. Quel est-ce qu'un emprunt de 250 millions qui en donne 210, en chiffres ronds, pour faire face à une situation qui dévore près de 10 millions par jour ?

Gambetta me demanda de m'occuper des affaires financières et c'est ce que je fis, d'accord avec le comité des finances dont j'avais éprouvé la grande expérience et le rare patriotisme. On ne saurait trop faire l'éloge de ces hommes gens qui nous ont servis avec tant de loyauté, bien qu'ils eussent appartenu à l'administration antérieure. Certes, messieurs, vous êtes maintenant en face de questions politiques qui vous occupent beaucoup; mais il faut que vous sachiez qu'on ne peut pas faire le bien que nous avons fait sans l'administration antérieure. Certes, messieurs, vous êtes maintenant en face de questions politiques qui vous occupent beaucoup; mais il faut que vous sachiez qu'on ne peut pas faire le bien que nous avons fait sans l'administration antérieure. Certes, messieurs, vous êtes maintenant en face de questions politiques qui vous occupent beaucoup; mais il faut que vous sachiez qu'on ne peut pas faire le bien que nous avons fait sans l'administration antérieure.

Je n'aurais pas voulu, messieurs, que vous fussiez surpris de ce que nous avons fait, car vous le savez. Mais je veux seulement vous signaler les trois considérations suivantes :

Quand on traite avec des banquiers, il ne faut pas que des banquiers fassent une trop bonne affaire, et il ne faut pas non plus qu'ils en fassent une trop mauvaise. Une bonne affaire est celle qui est bonne pour les deux parties; je ne connais pas de meilleure définition que celle-là. En matière d'emprunt, il y a une épreuve certaine. Quand vous contractez un emprunt avec un banquier à un certain taux, le taux X, si après l'émission l'emprunt part en hausse, comme une fusée, et que le banquier gagne, par exemple, 7 sur 8 0/0, vous pouvez dire que l'affaire n'est pas bien faite pour le trésor, car ces 7 sur 8 0/0 que gagne le banquier, c'est évidemment le trésor qui les perd.

Si au contraire le mouvement se produit en sens inverse; eh bien alors l'affaire est trop bonne pour le trésor. Ainsi vous émettez un emprunt à 85; après l'émission il est à 80 ou 75; l'affaire est excellente pour le trésor, mais détestable pour le banquier.

In medio stat virtus. La vérité est entre les deux. Or, messieurs, pour l'emprunt du gouvernement de la défense, voici ce qui s'est passé :

1° Il n'a pas été complètement souscrit, ce qui prouve que nous n'avions pas émis à vil prix; car si nous l'avions émis à vil prix, immédiatement les offres seraient venues l'absorber, tandis que M. de Gerniny et moi, nous avons été obligés, à cause du règlement du *Stock-Exchange* de Londres, de le souscrire en partie, ce que, bien entendu, nous avons fait, non pour notre compte, mais pour le compte du gouvernement.

La seconde observation, c'est que l'emprunt

a perdu pendant quatre mois trois et quatre pour cent. Il a fait le contraire de celui de M. Pouyet-Quertier qui a fait prime. Cela tient à la différence de temps. Pendant quatre mois l'emprunt de la défense a perdu en moyenne 3 0/0, de sorte que quoiqu'on, en France, en Angleterre, en Belgique, en Autriche, à vouloir avoir de cet emprunt émis à 85, en a eu pendant quatre mois tant qu'il a voulu à 82. Cela démontre clair comme le jour que l'emprunt n'a pas été émis à de trop bas cours, autrement dit que nous n'avons pas emprunté trop cher.

Vous voyez à quelle situation nous étions accablés : à la nécessité d'emettre du papier d'Etat. C'est alors que je réunis le conseil des finances, avec lequel je puis dire que je ne fais qu

Je revins trouver le conseil des finances, qui abonda dans le sens de M. Magné. Nos finances...

d'agences d'émigration, l'examen des litiges et la poursuite des contraventions. Cette question ne sera pas, croyons-nous...

lequel ils ont décidé que ces deux partis feront cause commune dans les prochaines élections.

Le département de la Seine va élire un représentant. D'honorables citoyens ont bien voulu...

de fer ont naturellement perdu 1/4 0/0 sur leur dernière cote. Les billets de banque et les valeurs analogues...

cette salle ne recevront, pour le moment, aucune sorte de décoration, et voici pourquoi: M. de Caën ne s'est pas contenté de donner...

Un ordre supérieur, en date du 28 mars, enjoignait à tous les Espagnols résidant à Cambo...

Le territoire total des Etats-Unis est de 3,603,884 milles carrés, soit 8 millions et demi...

« Une longue vie qui s'est écoulée tout entière dans cette ville, où j'ai su, non pas seulement...

Il est confirmé de bonne source que M. de Koudell sera nommé ministre d'Allemagne...

Les actions des Banques ont presque toutes subi une amélioration de prix sensible.

Le chef de cette bande était le nommé Gache, dit Baptiste, âgé de vingt-sept ans.

Lord Russell vient de publier un livre intitulé: 'Essai sur l'établissement et les progrès du christianisme en Occident...'

Les sommes dépensées pour ces écoles s'élevaient à 473,318 630 fr. Elles n'étaient en 1860 que de 173,590,560.

« La France est, aujourd'hui, calme et libre, et jamais elle n'a été plus maîtresse de fixer ses destinées... »

Le change sur Paris, à trois mois, est de 344 3/4, 345 cent.

Les vendeurs demandent pour livraison pendant les mois de juillet et d'août 55 c.

Sur la moitié occidentale de la Russie le baromètre se maintient presque à la même hauteur...

Le conseil métropolitain des travaux publics à Londres vient de porter à 1,000 liv. sterling...

Le nombre des bibliothèques est de 164,815; elles contiennent 45,528,938 volumes.

« Monsieur le rédacteur, La République française dit que la candidature de M. Barodet a été adoptée par le parti républicain de Paris à l'unanimité... »

Le change vient d'éprouver une hausse subite, notable. Ce revirement dans la marche du change est dû à une nouvelle création...

Os. Les vendeurs demandent pour livraison pendant les mois de juillet et d'août 55 c.

Sur la moitié occidentale de la Russie le baromètre se maintient presque à la même hauteur...

Dans la nuit du 10 avril il y a eu, parmi les troupes qui occupent Manresa, des actes d'indiscipline...

Brigham Young vient d'envoyer au New-York Herald un long mémoire sur sa politique.

Les fêtes à l'occasion du mariage de l'archiduchesse Gisèle avec le prince Léopold de Bavière ont été brillamment inaugurées par le concert qui a eu lieu hier à la cour...

Le demandeur de traites a fait 163 1/4, le Hambourg à 273 3/4 et le Paris à 344 1/2.

Les obligations des chemins de fer ont subi une amélioration sensible.

Sur la moitié occidentale de la Russie le baromètre se maintient presque à la même hauteur...

« On sait que les Etats-Unis d'Amérique se proposent de renouer des négociations avec plusieurs Etats maritimes... »

Brigham Young renonce à la politique d'isolement qu'il avait pratiquée jusqu'ici, et il convie les bons citoyens et les capitalistes à venir s'établir à Utah...

« D'après la Voce della Verità, le pape est complètement rétabli. L'Observateur se borne à constater une amélioration progressive... »

Le demandeur de traites a fait 163 1/4, le Hambourg à 273 3/4 et le Paris à 344 1/2.

Les obligations des chemins de fer ont subi une amélioration sensible.

Sur la moitié occidentale de la Russie le baromètre se maintient presque à la même hauteur...

« Ce projet contient vingt-cinq articles offrant tantôt de l'analogie et tantôt de la dissimilitude avec les règlements français... »

« Une dépêche de Francfort annonce que les chefs des partis national-libéral et progressiste de la province de Hesse-Nassau ont tenu le 14 avril, à Oberhainstein, un meeting, dans lequel ils ont décidé que ces deux partis feront cause commune dans les prochaines élections... »

« D'après la Voce della Verità, le pape est complètement rétabli. L'Observateur se borne à constater une amélioration progressive... »

Le demandeur de traites a fait 163 1/4, le Hambourg à 273 3/4 et le Paris à 344 1/2.

Les obligations des chemins de fer ont subi une amélioration sensible.

Sur la moitié occidentale de la Russie le baromètre se maintient presque à la même hauteur...

« On sait que les Etats-Unis d'Amérique se proposent de renouer des négociations avec plusieurs Etats maritimes... »

« Une dépêche de Francfort annonce que les chefs des partis national-libéral et progressiste de la province de Hesse-Nassau ont tenu le 14 avril, à Oberhainstein, un meeting, dans lequel ils ont décidé que ces deux partis feront cause commune dans les prochaines élections... »

« D'après la Voce della Verità, le pape est complètement rétabli. L'Observateur se borne à constater une amélioration progressive... »

Le demandeur de traites a fait 163 1/4, le Hambourg à 273 3/4 et le Paris à 344 1/2.

Les obligations des chemins de fer ont subi une amélioration sensible.

Sur la moitié occidentale de la Russie le baromètre se maintient presque à la même hauteur...

SOCIÉTÉ DU CHEMIN DE FER DE KOURS-KHARKOW-AZOV. Le paiement des intérêts des coupons d'actions et d'obligations du chemin de fer de Koursk-Kharkow-Azov, dont le terme échoit le 19 avril (1er mai) 1873...

BANQUE DE COMMERCE DE RÉVAL. BILAN AU 31 MARS 1873. ACTIF: Caisse, 132,093 61; Avoir à la succursale de Pernau... PASSIF: Capital d'actions, 1,000,000; Dépôts à terme fixe et indéterminé, 1,059,637 54...

BOURSE DE ST-PETERSBOURG DU 5 AVRIL 1873. Table with columns for CHANGE, FONDS PUBLICS, CHEMINS DE FER, VALEURS NON LIBÉRÉES, ACTIONS ET OBLIGATIONS, and ACTIONS ET OBLIGATIONS. Includes various stock and bond prices and exchange rates.

ON DEMANDE

un jeune homme français ou suisse pour donner des leçons de français et d'allemand et tenir compagnie à un jeune homme de dix-huit ans, résidant dans la Russie méridionale. S'adresser pendant la semaine prochaine, petite Morskaja, Grand Hôtel, n° 17.

UNE DAME possédant un certain revenu, habitant Paris en ce moment, veuve sans enfants, âgée de 30 ans, qui a reçu une brillante éducation et possède un talent de professeur de piano, désirent entrer dans une famille en Russie comme dame de compagnie. S'adresser à M. Richard, Grand Hôtel, petite Morskaja, n° 18.

A VENDRE

une bonne calèche avec banquette se montant à volonté pour 275 r.; un droïki large et bas sur essieux patentes p. 275 r.; un droïki ordinaire moyen p. 175 r.; et un joli petit char-à-bancs p. 185 r.; le tout à prix fixe. Fontanka, entre les ponts Tchernichew et Amitchkow, n° 83, dem. l'intermédiaire Kojevnikov, de 10 à 6 h.

ОТДАЮТСЯ

три дачи в парке с садом и прудом, по Павловско-Паркскому шоссе, дом № 7 и 8. Узнать в садостроителъ Ренена, в Парковом Садѣ.

VENTE

de vins d'Italie supérieurs purs de tout mélange, à Vassili Ostrov, 13^e ligne quai de la Grande Néva, maison n° 47.

ON SE CHARGE

de la vente de maisons et de campagnes au comptoir des commissionnaires de Korotkévitch-Notchovny, situé persp. Nevsky, m. n° 46, à côté du Passage. En récompense de sa coopération, le comptoir reçoit de MM. les propriétaires la moitié de l'intérêt. On ne paie rien au comptoir lors de la déposition.

СТѢННЫЯ УЧЕБНЫЯ ГЕОГРАФИЧЕСКІЯ КАРТЫ

(БЕЗЪ НАДПИСЕЙ)

ФОТОЛИТОГРАФИЯ СЪ РЕЛЬЕФА

печатанная у Келлера, въ Веймарѣ.

Table listing geographical maps and their prices. Columns include map name, quantity, and price.

Выписывая все 8 картъ получаешь ихъ въ листахъ за 20 р., наклеенныя 34 р., пересылка за 25 фунтовъ.

Съ требованіемъ обращаться въ картографическое заведеніе А. Ильина, на углу Екатерининской и проспекта, домъ № 11 и 43 и А. Девриенъ, на Васильевской, Остр., по Большой проспекту, домъ № 8.

A L'ABEILLE DU NORD

MAISON DE PARFUMERIE

ST-PETERSBOURG 21. — Grande Morskaja — 21.

GRAND CHOIX DE CADEAUX POUR LES FÊTES DE PAQUES.

Bronzes, nécessaires, ivoire, jais, peignes et fleurs écaillé haute nouveauté. Dépôt des maisons: Atkinson, Bayley, Lubin, Guerlain, Violet, Pinand.

OBJETS D'ART ET CURIOSITÉS.

MM. C. Wertheimer et Joseph, de Londres, sont revenus ici pour acheter comme d'habitude des objets d'art et curiosités, soit: bronzes, candélabres, pendules, meubles, ivoires, cristaux de roche, boîtes en or émaillées, armes, etc., même à des prix très élevés. On les trouve à l'hôtel Klée, N° 29, entre 4 et 5 h. après-midi. On peut envoyer des photographies et des lettres.

ACHAT ET VENTE

de diamants, pierres de couleurs, perles fines; objets anciens, meubles, bronzes, pendules, porcelaine, vases, groupes, statuettes, tabatières, émaux, miniatures, éventails, argenterie, points d'acier, toutes sortes de dentelles anciennes et modernes, cache-miroirs turcs et différents objets de valeur. Petite Morskaja, maison Fedorow, n° 21, magasin de M^{rs} Jakobson.

B. FARINEL, F. GREY ET C^{ie}

VINS ET SPIRITUEUX BORDEAUX demandent un représentant offrant toutes garanties d'aptitude et d'honorabilité.

RÉOUVERTURE

DU DÉPÔT DE CRISTAUX ET PORCELAINES de fabriques étrangères et russes

N° 79 et 81

maison Eliséew, anciennement Tahr, persp. Vosnessensky, au coin de la Gr. Mestchanskaïa. 932

TAILLEUR

recommandé pour l'élegance de sa coupe et la modicité de ses prix. Costumés complets tricot 25 r. Etoffes anglaises et françaises de 30 r. à 40 r. Magasin de tailleur et lingerie Aimé Bilot, perspective Nevsky, n° 10.

AU GASTRONOME MILANAIS

Jambons Choisis préparés en formes diverses. Patés froids de Gibier de toutes grandeurs avec ou sans truffes. Galantines de Perdreaux, de faisans, de coqs de bruyère, de dindes, de poulardes aux truffes. Dindes et poulardes du Mans farcies aux truffes pour ménage et Une quantité d'autres articles gastronomiques en Charcuterie et Comestibles de choix. Grand étalage les vendredi et samedi de la Semaine Sainte.

PIVATO frères. 1071

COULEURS POUR ŒUFS DE PAQUES

DE NUANCES VARIÉES

ŒUFS TRANSPARENTS DE SAVON GLYCÉRINE

ŒUFS A SURPRISES

DANS TOUS LES DÉPÔTS DU

LABORATOIRE CHIMIQUE DE ST-PETERSBOURG

Perspective Nevsky, maison de l'église catholique, magasin n° 3.

au pont d'Amitchkow, maison Mednikow.

Grande Mestchanskaïa, près de la rue aux Poils, maison Brunst.

Perspective Vosnessensky, au pont Vosnessensky. 1019

GRANDE EXPOSITION

POUR LES

FÊTES DE PAQUES.

Œufs en bronze, porcelaine et autres, œufs en cristal massif, taille diamants (nouveauté) œufs avec jouets d'enfants, œufs Bébé, œufs depuis 30 cop. Bonbonnières riches en bronze, bois et autres. Grand choix de bronzes pour tables à écrire, Articles en cuir, dito pour le Voyage, Garnitures pour Mouchoirs et Gants, Albums à portraits, Cannes, Jarapluies, En-tous-cas, Plaids et Cravates anglais, Jouets d'enfants.

Exposition d'objets à bon marché:

50 cop., 1 rouble et 2 roubles au choix. Cabarets à Liqueurs de Baccarat. Huiliers avec étalage en bois et facons en cristal de Bohême à 3 et 5 pièces à 2 et 4 roubles.

au magasin REYNAUD, perspective Nevsky, vis-à-vis la petite Morskaja, n° 14. 1060

LA

BANQUE INTERNATIONALE DE COMMERCE

A ST-PETERSBOURG

a l'honneur de porter à la connaissance du public que ses bureaux seront fermés les 8, 9 et 10 avril.

Les 6, 7, 12, 13 et 14 avril ils seront ouverts de dix heures du matin à une heure de relevée et le 11 avril de dix heures à midi. 1072

GRANDE EXPOSITION

DE

CADEAUX ET D'ŒUFS DE PÂQUES

PRIX MODÉRÉS

A LA RENOMMÉE

Perspective Nevsky, n° 3. 1088

BILAN DE LA BANQUE COMMERCIALE DE MOSCOU

(TORGOWOY BANK)

AU 1^{er} AVRIL 1873

Balance sheet table for Torgowoy Bank. Columns: ACTIF (Assets) and PASSIF (Liabilities). Rows include Caisse, Comptes courants, Capital de fondation, etc.

GOUTTES AMÉRICAINES

contre les maux de dents

d'Hippolyte Maléwsky

présentées actuellement à l'exposition de manufacture et polytechnique; en vente au Dépôt central, rue des Officiers, n° 22, log. n° 15, et aux dépôts suivants: Stoll et Schmidt, Société russe d'articles pharmaceutiques, Kulikovs et Holm, aux magasins Juncker, Laboratoire chimique, Kouznow, Popow (Tchernichew pers.), Lindé, Pupat (au Passage) et aux pharmacies Ignatius, Issakievsky et Vosnessensky et chez Eizler, au pont d'Ismaïlovsky.

Prix des gouttes:

Grande boîte avec 3 remèdes . . . 2 r. 50 c. Boîte moyenne avec 3 remèdes . . . 1 r. 25

Rabais pour les acheteurs en gros. Les personnes habitant la province qui ne désirent qu'une boîte ont à ajouter 1 r. pour l'emballage et pour l'expédition. 1079

MAISON BOTOT

(SES CINQ PRODUITS)

VÉRITABLE EAU DE BOTOT

Soul et unique dentifrice

APPROUVÉ PAR L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS L'EAU DE BOTOT est le plus efficace des dentifrices. En gargarisme elle est un préservatif puissant contre les angines et les maux de gorge; elle facilite la dentition chez les enfants.

POUDRE DENTIFRICE

AU QUINQUINA

Ce précieux dentifrice, employé avec l'Eau de Botot, constitue pour le raffermissement des gencives et la blancheur des dents la préparation la plus saine.

EAU DE TOILETTE

EXTRAIT DOUBLE SANS AUCUN ACIDE

Quelques gouttes versées dans l'eau vivifient le teint et exhalent le plus délicieux parfum.

LE SUBLIME

Arrêt immédiat de la chute des cheveux, disparition des pellicules, apaisement des douleurs névralgiques, telles sont les principales qualités de ce merveilleux produit.

VINAIGRE DE TOILETTE

SUPÉRIEUR

Composé de sucres purs de plantes toniques, ce vinaigre jouit de propriétés inappréciables pour le soins de la toilette.

ENTREPÔT: 229, rue Saint-Honoré, dans la rue CAUTIONS

DÉPÔT: 18, boulevard des Italiens (PARIS)

A SAINT-PETERSBOURG: Aux dépôts du LABORATOIRE CHIMIQUE DE ST-PETERSBOURG.

A MOSCOU: Au dépôt du LABORATOIRE CHIMIQUE DE ST-PETERSBOURG chez MM. KRUGER et KATCHEV, au Pont-des-Marchands, maison Dabo. Et chez les principaux Commerçants.

LA DIRECTION

DU

CHEMIN DE FER

D'OREL-GRAZI

fait un appel aux personnes qui désireraient se charger, après enchères et en se conformant au cahier des charges, de la fourniture du matériel d'éclairage, de graissage et autres, nécessaires dans les magasins du chemin de fer d'Orel-Grazi:

Les enchères pour ladite fourniture auront lieu, au moyen de soumissions cachetées, le 10 mai de l'année courante, à midi, à Orel, à la direction du chemin de fer.

Les conditions de la fourniture du matériel et la liste portant la dénomination et la quantité dont on en a besoin, seront distribuées à tous ceux qui voudront se le procurer à la direction du chemin de fer depuis le 15 avril jusqu'au 10 mai tous les jours de midi à 3 h. de l'après-midi.

Les soumissions doivent être adressées au nom du directeur du chemin au plus tard jusqu'à midi le 10 mai 1873 et être munies de l'inscription: « Soumission pour la fourniture du matériel nécessaire dans les magasins du chemin de fer d'Orel-Grazi » (Объявление на поставку материаловъ для магазиновъ орловско-гразейской желѣзной дороги).

Les soumissions doivent contenir:

- a. La dénomination des matériaux;
b. Le prix auquel ils seront fournis;
c. La dénomination du magasin auquel il seront livrés et, si c'est dans plusieurs, les énumérer tous.

Les personnes qui désirent participer aux enchères sont tenues de déposer avec leur soumission:

- a. Un nantissement représentant 5/10 de la somme de la fourniture, soit en argent comptant soit en fonds publics ou en valeurs à intérêts garanties par le gouvernement, qui seront acceptés au taux en cours à la Bourse.

b. Deux échantillons des matériaux qu'ils veulent fournir, revêtus du cachet de la personne qui a déposé la soumission et portant une étiquette avec le nom du soumissionnaire.

Les soumissions qui ne répondent pas aux conditions précitées ne seront pas examinées.

Les résultats des enchères seront proclamés le 15 mai au plus tard, et les personnes à qui sera accordée la fourniture seront tenues, dans les sept jours qui suivront cette proclamation, de passer leurs contrats avec la direction du chemin de fer et d'après les conditions proposées. Dans le cas contraire, la direction de la ligne ne rend pas le nantissement déposé et a le droit de transmettre la fourniture à une autre personne, — mesure contre laquelle la personne qui a refusé de passer un contrat ne pourra protester devant aucune instance.

Les nantissements déposés pour les enchères sont conservés à la direction de la ligne jusqu'au jour de la proclamation des résultats des enchères; les nantissements dont les propriétaires n'auront pas obtenu de fourniture leur seront restitués le 15 mai au plus tard, et leurs offres seront déclarées non-avenues. 1095